ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

conseils économiques et sociaux régionaux

Question écrite n° 11423

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur le fait que les conseils économiques et sociaux régionaux (CESR) viennent d'être renouvelés. Pour chaque région, elle souhaiterait connaître quel est le nombre total d'habitants, le nombre de membres du CESR et le pourcentage de femmes parmi ces membres.

Texte de la réponse

Le tableau ci-dessous détaille, pour chaque région, le nombre total d'habitants recensés au 1er janvier 2007, le nombre de membres des conseils économiques et sociaux régionaux à l'issue du dernier renouvellement des CESR, effectué en novembre 2007, ainsi que le nombre et la proportion de femmes parmi ces membres.

RÉGION	POPULATION ESTIMÉE au ler janvier 2007	NOMBRE de conseillers	NOMBRE de femmes	POURCENTAGE de femmes
Alsace	1 829 000	74	12	16 %
Aquitaine	3 123 000	113	26	23 %
Auvergne	1 337 000	71	14	20 %
Basse-Normandie	1 453 000	74	17	23 %
Bourgogne	1 626 000	74	13	18 %
Bretagne	3 103 000	113	24	21.%
Centre	2 515 000	95	15	16 %
Champagne-Ardenne	1 337 000	65	15	23 %
Franche-Comté	1151000	65	14	22 %
Haute-Normandie	1 815 000	74	12	16 %
Île-de-France	11 577 000	122	25	20 %
Languedoc-Roussillon	2 548 000	88	22	25 %

Limousin	727 000	65	11	17 %
Lorraine	2 343 000	92	27	29 %
Midi-Pyrénées	2 782 000	113	18	16 %
Nord-Pas-de-Calais	4 048 000	113	17	15 %
Pays de la Loire	3 455 000	113	35	31 %
Picardie	1 890 000	74	12	16 %
Poitou-Charentes	1 722 000	74	9	12 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 818 000	116	17	15 %
Rhône-Alpes	6 058 000	116	22	19 %
Corse	281 000	51	8	16 %
Guadeloupe	451 000	49	5	10 %
Guyane	209 000	38	9	24 %
La Réunion	793 000	55	10	18 %
Martinique	401 000	43	6	14 %

Il faut noter qu'un siège reste vacant en région Languedoc-Roussillon. Par ailleurs, les CESR des quatre régions d'outre-mer ont été renouvelés en 2004.

Données clés

Auteur : Mme Marie-Jo Zimmermann
Circonscription : Moselle (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 11423
Rubrique : Régions
Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales
Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 27 novembre 2007, page 7412
Réponse publiée le : 17 juin 2008, page 5193